

## Présentation de la formation

Créé en 1976 en partenariat avec la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) et Air France, le Master 2 Droit et Management du Transport Aérien de l'IFURTA (Pôle Transports) a pour objet de former des cadres polyvalents de haut niveau, immédiatement opérationnels pour exercer des fonctions d'encadrement dans l'ensemble des branches du secteur aérien : directions générales, services juridiques, commerciaux ou financiers, etc.

La formation est accessible après sélection des candidats en formation initiale avec un diplôme de bac+4 dans le domaine du droit, de l'économie, de la gestion, des transports, de la logistique, de l'ingénierie ou du commerce. Elle est également accessible en formation continue, avec possibilité de validation d'acquis de l'expérience ou des études supérieures.

Le diplôme peut être suivi en formation initiale ou en formation

continue, mais est désormais principalement dispensé en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation), avec un rythme de deux mois de cours en septembre et octobre, 3 semaines en entreprise, 1 semaine de cours de novembre à mai et à temps plein en entreprise à partir de juin jusqu'au terme du contrat.

La formation peut être suivie en parallèle du Diplôme d'Études Supérieures Universitaires Management du Transport Aérien (DESUMATA) qui complète utilement les pratiques professionnelles dispensées dans le M2. Le DESUMATA s'adresse aux étudiants non-alternants.



*Coût de la formation : 250 € + 1800 € DESU en initiale ; gratuit en alternance ; env. 4800 € + 4450€ DESU en formation continue*

*N° RNCP : 38159*

## Programme de la formation

### UE 1 – FONDAMENTAUX DU DROIT AÉRIEN (120h, 12 crédits)

- Droit aérien général
- Sécurité et sûreté aériennes

### UE 2 – MANAGEMENT DU TRANSPORT AÉRIEN (120h, 12 crédits)

- Gestion des aéroports
- Management aéroportuaire
- Management des compagnies aériennes
- Gestion des compagnies aériennes

### UE 3 – ENJEUX ÉCONOMIQUES, GÉOGRAPHIQUES, ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET INTERNATIONAUX DU TRANSPORT AÉRIEN (57h, 6 crédits)

- Economie et géographie du transport aérien

- Environnement et développement durable dans le secteur aérien
- RH et communication

### UE 4 – CADRE JURIDIQUE, ASSURANCES AÉRIENNES, ACTEURS, RELATIONS DE TRAVAIL DANS LE SECTEUR AÉRIEN (100h, 10 crédits)

- Cadre juridique international du transport aérien
- Assurances aériennes
- Anglais
- Acteurs du transport aérien
- Droit social aérien

### UE 5 – PROFESSIONNALISATION (20 crédits)

- Alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou stage (min. 2 mois)
- Mémoire professionnel ou de recherche



## Équipe pédagogique

### Intervenants académiques

- Nicolas BALAT (dir.), *Directeur de l'IFURTA, Professeur agrégé à l'Université d'Aix-Marseille, vice-directeur du Pôle Transports*
- Cyril BLOCH (codir.), *Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur du Pôle Transports (CDMT et IFURTA)*
- Laurent SIGUIRT, *Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille*
- Lionel BROS, *Directeur juridique d'Air France, Professeur associé*
- Valérie LARMET, *Maître de conférences en Sciences économiques à l'Université d'Aix-Marseille*
- Véronique DONSIMONI, *Maître de conférences en droit à l'Université d'Aix-Marseille*
- Julien GASBAOUI, *Maître de conférences associé, Avocat, docteur en droit*
- Janet FACEY, *Professeure certifiée (PRCE)*

### Intervenants professionnels (liste non exhaustive)

- Odile CHEREL, *Directrice de cabinet du Directeur général de l'aviation civile*
- Julie LABORDE DIT BOURIAT, *Ancienne directrice de l'IFURTA, responsable simplification des opérations au sol, Air France*
- Jean-François GUITARD, *Directeur du développement et des affaires Institutionnelles, Aéroport de Nice Côte d'Azur, docteur en droit*
- Claire PITOIS, *Présidente WOM Compagnie*
- Saoudatou NDONGO, *Consultante aéronautique*
- Fabrice PRADON, *Avocat, Partner Clyde and Co, Rédacteur en chef de la Revue française de droit aérien et spatial, docteur en droit*
- Grégory LAVILLE DE LA PLAIGNE, *Avocat, Partner Clyde and Co*

- Jean-Baptiste CHARLES, *Avocat, Partner HFW (Holman Fenwick Willan LLP)*
- Bertrand PEYREL, *Direction juridique et des assurances, Groupe ADP*
- Julia SANTI, *Journaliste économique indépendante, consultante, Accompagnement des dirigeants en Management de la communication*
- Romain WINO, *Chef de Département RSE, Aéroport de Marseille Provence*
- Jérôme CAZADE, *Directeur des Ressources Humaines, CMA-CGM Air Cargo*
- Sébastien MOLINA-LIRA, *Commandant de Bord Air France*
- Sophie MARX, *Directeur Service et Conseil Willis Towers Watson Global Aerospace*
- Luce NOIREAULT, *Directeur Service et Conseil, Willis Towers Watson Global Aerospace*
- Yanis AGAG, *Chargé de Clientèle, Willis Towers Watson Global Aerospace*
- Marion BESANCON, *Senior Legal Counsel, Legal & Compliance Department, Airbus Helicopters*
- Marie-Anne BATOCHÉ, *Product Liability & Integrity Manager, Legal & Compliance Department, Airbus Helicopters*
- Isabelle LELIEUR, *Avocat, Partner Lelieur Avocat*
- Lionel GUIJARRO, *Avocat associé, Mazoyer-Guijarro Avocats*
- Pascal DUPONT, *Consultant, secrétaire général de la SFDAS, ancien commissaire général des armées, Ministère des Armées*
- Jean-Pierre ARNAUD, *rulemaking officer in charge of safety management activities, EASA*
- Enea FRACASSI, *Directeur des opérations, CORSAIR*
- Camille SAGUES, *Head of environment and sustainability marketing, Airbus*
- Lisa RICCINI, *Directrice des ressources humaines, Air Corsica*